



## ARRETE N°2024/070C

### Portant sur le tableau annuel d'avancement de grade d'Agent Social Principal de 1<sup>ère</sup> classe

Le Président de Caumont sur Durance,

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **Vu** le Code Général de la Fonction Publique et notamment les articles L132-10 ; L522-4 ; L522-24 ; L522-26 ; L522-28 et L522-29,
- **Vu** le Décret n°92-849 portant statut particulier du cadre d'emplois d'Agent Sociaux Territoriaux,
- **Vu** l'arrêté n° 001/2022 fixant les lignes directrices de gestion en date du 1<sup>er</sup> mars 2022,

### ARRÊTE

**Article 1 :** Le tableau annuel d'avancement au grade d'Agent Social Principal de 1<sup>ère</sup> classe est fixé comme suit pour l'année 2024 :

| Nom et prénom   | Situation actuelle grade – échelon<br>(si examen professionnel, préciser la date) | Promouvable<br>à la date du  |
|-----------------|---|------------------------------|
| ANDRE Virginie  | Agent Social Principal de 2 <sup>ème</sup> classe<br>Echelon : 8 <sup>ème</sup>   | 1 <sup>er</sup> juillet 2024 |
| SANCHEZ Claudie | Agent Social Principal de 2 <sup>ème</sup> classe<br>Echelon : 8 <sup>ème</sup>   | 1 <sup>er</sup> juillet 2024 |

|              | Nombre de Femmes | Nombre d'hommes |
|--------------|------------------|-----------------|
| Promouvables | 2                | 0               |
| Inscrits     | 2                | 0               |

**Article 2 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président du CCAS de la commune de Caumont-sur-Durance et/ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Nîmes, situé 16 avenue Feuchères, CS 88010, 30941 NIMES CEDEX 09 dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>.

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent arrêté.

**Article 3 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Publié ou affiché,
- Adressé au Président du Centre de Gestion de Vaucluse.

Caumont-Sur-Durance,  
Le 07 juin 2024

Le Président,  
Claude Morel

